

Tanger: La future décharge entre les mains d'Averda

De notre correspondant permanent, Ali ABJIOU

- Montant du deal: 944 millions de DH
- Heureux dénouement pour un dossier qui traîne depuis 2014
- Les travaux de réhabilitation de l'actuelle décharge ont déjà commencé



Le site de la future décharge de Tanger et des communes qui l'entourent sera installé à El Menzla, à une vingtaine de kilomètres de la métropole, un projet qui fera oublier les nuisances de l'actuel site, rattrapé par l'urbanisation (Ph. Adam)

LE dossier de réhabilitation de la décharge de Tanger est sur la bonne voie. Après être passé par une phase de turbulence, la gestion de la future décharge a été confiée par le groupement intercommunal Al Boughaz à la société Averda. Le montant du marché a atteint 944 millions de DH. La future décharge sera érigée sur la commune d'El Menzla, à une vingtaine de kilomètres au sud de Tanger près du douar de Hjar Nhel. Il s'agira pour Averda d'assurer la gestion déléguée du service et la valorisation des déchets du futur site pour une période de 20 ans. La nouvelle décharge permettra aussi à la ville d'éviter des scénarios comme en juin dernier quand les odeurs et les émanations de l'actuelle décharge avaient empesté l'air de la ville. Son entrée en service est prévue au cours de l'année 2019.

Tanger n'est pas la seule ville impliquée par le projet. Elle est associée aux communes qui l'entourent dans le cadre du groupement des communes «Al Boughaz». Il comprend outre Tanger, Asilah et Gzenaya ainsi que les communes rurales d'El Menzla, Aquouass Briech, Seb Zinat, Dar Chaoui, Had El Gharbia, Aouama, Sahel Chamali et Tnin Sidi El Yamani.

Ce groupement est la réponse des

responsables de Tanger au dossier du transfert de la décharge de la ville, pour laquelle il avait été impossible de trouver un site au sein du territoire communal. D'où le choix d'une commune rurale mitoyenne, El Menzla. L'option avait soulevé un problème légal de taille, la commune n'ayant pas la possibilité d'investir en dehors de son territoire. Le groupement a alors servi de cadre en offrant à la commune l'excuse légale pour pouvoir mener le projet. La future décharge prévoit un site moderne avec une gestion électronique automatisée du contrôle des accès, un changement radical par rapport à l'actuelle décharge. Deux clôtures sont en effet prévues pour interdire l'accès des personnes étran-

gères au service, même les chiffonniers. Outre les zones d'enfouissement, la future décharge disposera d'un centre de tri équipé de trieurs automatiques pour la valorisation des déchets. Son «em-

preinte environnementale» devra être maintenue au plus bas avec des réseaux de collecte des eaux usées et du lixiviat avant leur traitement et rejet dans le milieu naturel. □

75 millions de DH pour enfouir l'actuelle décharge

LE dossier de l'actuelle décharge sera clos avec le transfert des installations vers le futur site et le lancement de l'aménagement. Les travaux de cette réhabilitation ont déjà été lancés dès cet été. La décharge, mise en place en 1972, s'étend sur un peu plus de 21 hectares. Elle reçoit chaque jour 1.000 tonnes de déchets, soit l'équivalent d'une cinquantaine de camions remorqués. Pendant longtemps, elle est restée loin de la ville. Cette dernière ne se rappelait de son existence que les jours de grand vent qui ramenaient les nuisances olfactives. Mais depuis quelques années, elle a été rattrapée par l'urbanisation.

Il s'agira pour l'attributaire de réaliser des travaux de nettoyage et de préparation des zones à réhabiliter, mais aussi de veiller à rassembler et déplacer l'ensemble des déchets, même ceux éparpillés par le vent à moins de 1.000 mètres des limites de la décharge. Il est aussi question d'assurer un compactage et talutage des déchets et leur couverture par une couche imperméable pour éviter les fuites ainsi que d'une couverture finale en terre végétale.

Le lixiviat, véritable jus concentré toxique émanant des déchets, devra être soigneusement recueilli et traité. □



(Ph. Adam)